

La
Société Nouvelle

L'Inévitable Anarchie

Pierre Kropotkine



La Société nouvelle, Paris-Bruxelles, 1895

Exporté de Wikisource le 14 juillet 2026

L'INÉVITABLE ANARCHIE

La théorie que nous avons soutenue dans une autre étude^[1], indiquant le concours des forces comme source principale de nos richesses, explique pourquoi beaucoup d'anarchistes pensent qu'il n'y a pas d'autre solution que le communisme à la question de la rémunération intégrale des efforts individuels. Il fut un temps où une famille d'agriculteurs, s'occupant également de petites industries domestiques, considéraient non sans raison le blé qu'ils récoltaient et le gros drap qu'ils tissaient comme le produit de leur labeur exclusivement personnel. Même alors ce point de vue n'était pas absolument juste : On se réunissait entre voisins pour abattre les forêts et pour frayer les routes ; même alors la famille devait, comme aujourd'hui, faire souvent appel à l'entr'aide communale. Mais l'industrie est si complexe maintenant, dans l'infini de ses ramifications dépendant toutes les unes des autres, que la question ne peut plus être envisagée aussi étroitement. Si le commerce du fer et du coton ont atteint en Angleterre un si haut degré de développement, ils le doivent à la progression parallèle de milliers d'autres industries, grandes ou petites, à la multiplicité des chemins de fer, à l'instruction plus sérieuse des ingénieurs et des ouvriers, à de meilleurs procédés, à une meilleure organisation de la production, et pardessus tout à l'extension considérable du commerce mondial, grâce aux travaux gigantesques exécutés au delà des mers. Les Italiens morts du choléra au percement du canal de Suez et du « Mal de tunnel » au Saint-Gothard ont contribué à l'enrichissement de l'Angleterre, tout comme la fillette de Manchester, qui vieillit prématurément au service d'une machine, et cette enfant autant que l'ingénieur qui, en perfectionnant la machine, économise du travail. Comment prétendrait-on évaluer la part de chacun dans les richesses qui s'accumulent autour de nous !

On peut admirer les aptitudes inventives et les facultés d'organisation d'un seigneur de la mine ; mais il faut reconnaître que tout son génie et toute son énergie équivaudraient à l'impuissance s'il avait à faire à des

bergers mongoliens ou à des paysans de Sibérie au lieu de mécaniciens et de mineurs britanniques. On demandait à un millionnaire anglais qui a su donner une puissante impulsion à une importante industrie locale, quelle était dans son opinion la cause réelle du succès. « Je me suis toujours attaché à confier dans chaque branche la besogne à l'homme le plus compétent, le laissant agir en toute indépendance et ne me réservant que la direction générale. » — Et vous avez toujours trouvé cet homme nécessaire ? — « Toujours. » — Mais pour les modifications que vous avez introduites, il a fallu beaucoup d'inventions nouvelles ? — « Sans doute, j'ai acheté beaucoup de brevets. » Ce petit colloque résume pour moi ce que sont au fond ces entreprises rapportant des millions à leurs heureux fondateurs, que nous citent volontiers les avocats de la rémunération intégrale des efforts individuels. Cela montre jusqu'à quel point les efforts sont vraiment « individuels ». Sans insister sur les circonstances, favorables ou défavorables, qui tantôt permettent à un homme de déployer tout son talent et tantôt l'en empêchent, on peut demander ce qui adviendrait si ce même entrepreneur ne trouvait pas d'organiseurs capables, d'habiles ouvriers, et si des centaines d'inventions ne se faisaient pas quotidiennement grâce aux aptitudes qu'ont pour la mécanique un si grand nombre d'Anglais. L'industrie britannique est œuvre de la nation britannique, en Europe et aux Indes, et ne peut être attribuée à des individualités isolées.

Avec ces idées synthétiques sur la production, les anarchistes ne peuvent pas admettre, comme les collectivistes, qu'une rémunération proportionnée aux heures de travail faites par chacun pour la production des richesses soit l'idéal, ni même un acheminement vers l'idéal. Sans vouloir discuter ici jusqu'à quel point la valeur d'échange des marchandises peut réellement se mesurer par la quantité de travail nécessaire à sa production, — cette question devant être étudiée à part, — nous tenons à dire que l'idéal collectiviste nous semble absolument irréalisable dans une société qui en serait arrivée à considérer les matières nécessaires à la production comme appartenant à tous, et qui se verrait ainsi forcée de renoncer au salariat. Il paraît impossible que l'individualisme mitigé de l'école collectiviste puisse se soutenir à côté du communisme partiel qu'implique la possession en commun de la terre et des machines, à moins que ce système ne soit imposé

par un gouvernement autrement fort que les pouvoirs actuels. Le salariat, conséquence de l'appropriation par quelques-uns des matières nécessaires à la production, était une condition indispensable au développement de la production capitaliste et ne pourra lui survivre, alors même qu'on paierait à l'ouvrier la valeur intégrale de son labeur et qu'on substituerait à l'argent des bons de travail. La possession en commun des matériaux nécessaires à la production implique la jouissance en commun de cette production ; nous pensons donc qu'une société ne peut s'organiser équitablement qu'en renonçant au salariat et en assurant la participation de chacun de ses membres au bien commun qu'ils auront contribué à produire.

Nous maintenons aussi, non seulement que le communisme serait l'état de société le plus enviable et le plus juste, mais encore que c'est vers le communisme, le libre communisme, que tend le monde moderne, malgré les apparences contraires qu'on pourrait induire du développement de l'individualisme, et dans lesquelles nous ne voyons que des efforts de l'individu, pour résister à la domination de plus en plus envahissante de l'État et du Capital. Mais l'histoire ne nous montre-t-elle pas aussi, à côté de ce développement, la lutte infatigable des travailleurs pour maintenir l'antique communisme partiel ou pour l'introduire sous de nouvelles formes, aussitôt que des circonstances favorables le permettent ? Les communes des ^{x^e}, ^{xi^e} et ^{xii^e} siècles n'eurent pas plutôt arboré leur indépendance qu'on y pratiqua largement le travail en commun, le commerce en commun et, en partie, la consommation en commun. Il n'en reste plus rien ; mais la commune rurale combat courageusement pour conserver ses antiques coutumes et y a réussi en beaucoup d'endroits de l'Europe orientale, de la Suisse et même de la France et de l'Allemagne, tandis que des associations fondées sur les mêmes principes surgissent de tous côtés dès que l'occasion s'en présente. Malgré le tour égoïste donné à l'esprit public par le mercantilisme du siècle, la tendance vers le communisme s'affirme sans cesse, s'infiltré insensiblement dans les mœurs. Le nouvel esprit prévaut dans des milliers d'institutions. On ne paie plus de péage sur les ponts et sur les routes ; les musées, les écoles et les bibliothèques sont ouverts à tous ainsi que les parcs et les promenades. Les rues pavées et éclairées sont à l'usage des uns et des autres ; on distribue l'eau dans tous les logements sans exiger de taxe rigoureusement

proportionnelle à la quantité consommée par chacun. Les tramways et les chemins de fer mettent en vente des billets de saison, instituent le tarif par zones et iront très loin dans ce sens dès qu'ils auront cessé d'être propriété privée. Mais ces exemples ne sont que des indices de ce que nous réserve un avenir prochain et de la direction vers laquelle nous marchons, et marcherons davantage dès que nous abandonnerons l'idée d'appropriation privée des moyens de production.

La *tendance* est de placer les besoins de l'individu *au-dessus* des services qu'il a rendus ou pourrait rendre à la société et d'envisager la société comme un être organisé dont nous tous sommes les membres, de telle façon qu'un service rendu à un individu le soit à la société. Le bibliothécaire du *British Museum* ne demande pas au lecteur quels services il a rendus avant de lui remettre le livre qu'il réclame, et, moyennant une redevance uniforme, les associations scientifiques ouvrent leurs salles et leurs musées à chacun de leurs membres. Les marins d'un bateau de sauvetage ne s'informent pas si les passagers d'un navire en péril méritent qu'on leur sauve la vie, et la société de secours aux prisonniers ne s'enquiert pas si le forçat libéré a des titres à sa générosité. Ils ont besoin d'être secourus, ce sont des hommes comme nous : inutile d'en savoir davantage ! Et, que telle ville, si égoïste soit-elle, subisse une calamité publique, un siège par exemple, comme Paris en 1871, et manque de vivres, tous seront unanimes à décider que les premiers besoins à satisfaire sont ceux des enfants et des vieillards, sans considération des services qu'ils ne peuvent rendre, ceux des défenseurs de la cité ensuite, sans distinction du degré de courage déployé par chacun d'eux. Et cette tendance que nous pouvons tous constater, s'affirmera de plus en plus, nul ne peut en douter, à mesure que l'humanité s'affranchira de la terrible lutte pour l'existence. Quand nos forces actives s'emploieront à grossir le fonds commun des objets de première nécessité, quand les conditions du régime de la propriété se modifieront en sorte que ceux qui ne font rien aujourd'hui travailleront aussi, et que l'on rendra aux occupations manuelles leur place d'honneur, décuplant ainsi la production et rendant le travail plus facile et plus agréable, alors le communisme latent développera immensément sa sphère d'action.

En étudiant cette question, surtout par son côté pratique consistant à savoir comment la propriété privée deviendra propriété commune, la plupart des anarchistes pensent ainsi que les premières mesures qu'aura à prendre la société, aussitôt que le régime actuel de la propriété subira quelques modifications, devront revêtir un caractère communiste. Nous sommes communistes ; mais non pas à la manière des phalanstériens ou de l'école autoritaire ; nous professons le communisme anarchiste, le communisme sans direction, le communisme libre, synthèse des deux grands desiderata de l'humanité depuis l'aube de l'histoire : la liberté économique et la liberté politique.

J'ai déjà dit que pour nous le mot anarchie veut dire : pas de gouvernement. Nul n'ignore sans doute qu'il est aussi synonyme de désordre dans le langage courant. Mais ce sens du mot « anarchie » est un sens dérivé, qui implique, au moins, deux assertions : l'une, affirmant que partout où il n'y a pas de gouvernement règne le désordre, et l'autre, impliquant que l'ordre établi par un gouvernement fort, et défendu par une police rigide, serait un bienfait, — deux suppositions qui ne sont rien moins que prouvées. Il y a beaucoup d'ordre, je dirai même d'harmonie, dans certaines branches de l'activité humaine où par bonheur le gouvernement n'intervient pas. Quant aux effets salutaires de l'ordre, celui qui régnait à Naples sous les Bourbons n'était assurément pas préférable au genre de désordre inauguré par Garibaldi, et beaucoup de protestants anglais s'applaudissent que le désordre introduit par Luther l'ait emporté sur l'ordre défendu par le pape. Il n'y a non plus qu'une seule opinion sur l'ordre qui, comme on le sait, fut rétabli à Varsovie. Tout le monde convient ainsi que l'harmonie est ce qu'il y a de plus désirable, mais on est loin de se mettre d'accord sur *l'ordre*, de sorte que nous n'avons pas la moindre objection à ce que le mot anarchie soit pris dans son sens de la négation de ce que l'on décrit le plus souvent comme l'ordre.

En prenant l'anarchie, ou « pas de gouvernement » pour drapeau, nous prétendons être d'accord avec l'esprit de notre temps. Les époques, où nous voyons, dans l'histoire, une ou plusieurs fractions de l'humanité renversant le despotisme des chefs et marchant à la conquête de l'indépendance, sont précisément celles des plus grands progrès économiques et intellectuels. Rappelons-nous le développement des communes libres dont les

incomparables monuments, chefs-d'œuvre de libres associations d'ouvriers libres, témoignent encore du réveil de l'esprit, du bien-être des citoyens ? Parlerons-nous du grand mouvement d'où est sorti la Réforme ? Chaque fois que dans le passé l'individu reprenait possession de soi-même et de sa liberté, une ère de progrès était inaugurée. Et, en observant de près le développement actuel des nations contemporaines, nous remarquons qu'il tend à limiter de plus en plus l'action gouvernementale, en laissant le champ libre à l'initiative individuelle. Après avoir subi tous les genres d'autorité et cherché à résoudre cet insoluble problème : trouver un gouvernement qui force les gens à l'obéissance sans pour cela se dispenser d'obéir lui-même à la collectivité, l'humanité prend maintenant à tâche de s'affranchir des gouvernements, quels qu'ils soient, et de satisfaire par la libre entente au besoin qu'elle a d'organisation. Le *home rule* devient une nécessité, même pour le plus petit groupement territorial ; l'accord librement consenti se substitue à la loi et la libre coopération à la tutelle de l'autorité. Les fonctions que depuis deux siècles on considérait comme apanage exclusif du gouvernement lui sont l'une après l'autre contestées. On peut dire que la société progresse d'autant mieux qu'elle est moins gouvernée. Et en considérant le progrès accompli depuis deux siècles dans cette voie, en même temps que l'impuissance des gouvernements à répondre aux espérances que l'on plaçait en eux, on en arrive à la conclusion qu'en limitant ainsi continuellement le rôle de l'autorité, l'humanité finira par le réduire à zéro. Nous entrevoyons déjà un état de société où la liberté individuelle ne sera limitée par aucune loi, aucune règle, et seulement par les habitudes sociales de l'individu et par le besoin que chacun de nous éprouve de trouver aide, support et sympathie auprès de ses semblables.

Les objections que l'on soulèvera contre cette éthique de la société sans gouvernement seront, pour le moins, tout aussi nombreuses que celles que l'on oppose à la société sans capitaliste. Nous sommes nourris de tant de préjugés quant aux fonctions providentielles des gouvernements, que les idées anarchistes ne seront certainement pas acceptées d'emblée. Du berceau à la tombe, on prêche la nécessité d'un gouvernement et ses bienfaits. Des systèmes de philosophie s'élaborent pour le soutenir ; l'histoire est écrite à ce point de vue ; des théories de la législation sont

faites et interprétées dans ce sens ; toute la politique repose sur le même principe et chaque candidat au pouvoir dit au peuple dont il a besoin : Donne-moi le pouvoir et je te délivrerai des maux dont tu souffres. Tous nos systèmes d'éducation en sont imbus. Ouvrez les livres de sociologie, d'histoire, de loi, de morale : le gouvernement, son organisation, ses actes y occupent une si large place qu'on finit par se persuader qu'il n'y a rien en dehors de l'État et des hommes politiques. La presse n'a guère d'autre thème : ses colonnes sont remplies de rapports sur les débats parlementaires, racontés jusque dans leurs plus infimes détails, ainsi que les faits et gestes des personnages politiques, si bien qu'en lisant les journaux, nous aussi, nous oublions trop souvent qu'il y a des millions d'hommes — toute l'humanité — qui vivent et meurent dans la joie ou dans la peine, produisent et consomment, pensent et créent, en dehors de ces quelques personnalités dont l'importance a été exagérée à tel point qu'elle couvre le monde de son ombre.

Et pourtant si, fermant le livre ou le journal, nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur la société telle qu'elle est, nous sommes frappés de la part infinitésimale que prend le gouvernement dans la vie : des millions d'êtres ont passé sans avoir jamais eu rien à faire avec le gouvernement, tous les jours des millions de transactions sont conclues sans son intervention et n'en sont pas moins valables. — On peut même dire que les dettes dont il refuse de se porter garant, font peut-être les mieux payées (jeux de Bourse, dettes de jeu). La seule habitude de tenir parole, la crainte de perdre son crédit suffisent généralement pour que l'on tienne ses engagements. Sans doute, dans mainte occasion, la loi pourrait y contraindre ; mais sans parler des cas innombrables qu'il ne serait pas possible de déférer aux tribunaux, toute personne connaissant un peu les affaires n'ignore pas qu'il ne pourrait y avoir de commerce si un si grand nombre de commerçants ne se faisaient un point d'honneur de satisfaire à leurs obligations. Ces mêmes marchands et fabricants qui ne craignent pas d'empoisonner leurs clients de drogues infectes, dûment étiquetées, gardent la parole donnée. Et puisqu'on peut déjà compter sur une moralité relative dans les conventions commerciales qui n'ont d'autre mobile que le désir de faire fortune, combien plus loyales seront les relations quand elles n'auront plus pour point de départ cet axiome économique que « la richesse est le travail des autres ».

Une autre des particularités de ce siècle est toute en faveur de cette tendance à se passer de gouvernement. C'est le nombre toujours croissant d'entreprises dues à l'initiative privée et le rapide développement d'institutions fondées sur le simple accord des parties. Le réseau des chemins de fer européens — confédération de centaines de sociétés particulières — et le transport direct des voyageurs et des marchandises, qui s'opère sur une multitude de voies ferrées, indépendantes les unes des autres, construites par petits tronçons et fédérées ensuite, sans qu'il y ait eu besoin pour cela d'un office central des chemins de fer européens, sont un des plus frappants exemples de l'harmonie fondée sur le consentement mutuel. On aurait traité de fou celui qui se serait avisé de prédire, il y a quelque cinquante ans, que des chemins de fer construits par tant de compagnies différentes, constitueraient finalement cet admirable réseau. On se serait hâté de prédire que ces mille et une compagnies, agissant toutes dans leurs intérêts, ne pourraient s'entendre sans en référer à un bureau central appuyé sur une Convention internationale des États européens et muni de pouvoirs dictatoriaux. Mais on s'est passé de Conventions et l'on n'en est pas moins tombé d'accord. Les *Beurden* hollandais qui régissent les rivières d'Allemagne et jusqu'au commerce maritime de la Baltique, les innombrables fédérations manufacturières et syndicats sont encore des exemples à l'appui. Qu'importe que la plupart de ces institutions s'unissent dans un intérêt d'exploitation trop visible ! Si des hommes n'ayant en vue qu'un misérable gain personnel s'entendent pour agir de concert, d'autres hommes poursuivant un but plus élevé s'entendront encore plus facilement en se groupant pour le bien commun.

Du reste, il ne manque pas d'associations libres en vue d'institutions purement humanitaires. L'une des plus belles créations du siècle n'est-elle pas la Société anglaise des Sauveteurs ! Depuis ses humbles commencements que nous nous rappelons tous, elle n'a pas sauvé moins de 32, 000 vies. Elle fait appel aux plus nobles instincts et n'a d'autre mobile que le dévouement ; ses comités locaux s'organisent comme ils l'entendent. Mentionnons en même temps l'Association des hôpitaux de l'Angleterre et tant d'organisations analogues opérant sur une large échelle. Mais que savons-nous des résultats obtenus par la coopération ? nous qui sommes si instruits des actes du gouvernement, enregistrés par des milliers de

volumes, des moindres améliorations qu'il est censé avoir introduites, dans lesquelles on exagère le bien qu'il a pu faire tandis que le mal est passé sous silence ? Où se trouve le livre qui mentionne les bienfaits dus à la coopération d'hommes de cœur ? — On fonde aussi tous les jours par centaines des associations destinées à donner satisfaction à l'immense variété des besoins de l'homme civilisé ; des sociétés pour tous les genres d'études, quelques-unes d'entre elles embrassant le vaste champ des sciences naturelles, d'autres plus modestes ; des sociétés de gymnastique, de sténographie : des sociétés qui se proposent d'étudier un auteur unique, des sociétés athlétiques et de jeux ; les unes, se préoccupant des moyens de conserver la vie, d'autres des moyens de la détruire ; des sociétés philosophiques, industrielles, artistiques et anti-artistiques, de travail sérieux et de simple amusement. En un mot, il n'est pas pour les hommes un champ d'activité où ils ne cherchent à travailler de concert, combinant leurs efforts vers un but commun. Tous les jours de nouvelles associations se forment, tous les jours d'anciennes associations se fédèrent à travers les frontières et coopèrent à de communs travaux. Voilà la *tendance* de notre siècle.

Ce qui frappe le plus dans ces institutions modernes, c'est qu'elles ne cessent d'empiéter sur l'ancien domaine de l'État ou de la municipalité. Le moindre propriétaire d'une maison, sur les bords du Léman, est membre d'une douzaine de sociétés différentes, fondées pour satisfaire à des besoins qui, ailleurs, sont du domaine des fonctions municipales. La fédération libre de communes indépendantes pour des fins temporaires ou permanentes, se retrouve au fond du régime civil en Suisse. C'est aux fédérations que ce pays doit en maint canton ses routes et ses fontaines, ses riches vignobles, ses forêts bien aménagées et ses prairies qu'admire le voyageur. En dehors de ces sociétés qui se substituent à l'État dans une sphère limitée, on en voit d'autres opérant de la même manière, mais sur une plus large échelle. En Angleterre, le soin de défendre le territoire, c'est-à-dire la fonction capitale de l'État, incombe en grande partie à une armée de volontaires, qui résisterait certainement à n'importe quelle armée d'esclaves commandés par un despote. Bien plus, on parle sérieusement d'une association pour la défense des côtes. Qu'elle se fonde ! et certainement elle deviendra une arme plus sûre pour la défense que les cuirassés de la flotte. Une des

sociétés les plus en vue cependant, quoique récemment organisée, est celle de la Croix-Rouge. Coucher les hommes sur les champs de bataille, c'est l'État qui s'en charge ; mais ce même État se déclare impuissant à prendre soin des blessés. Il abandonne en grande partie cette tâche à l'initiative particulière. Quel débordement de sarcasmes aurait assailli le pauvre utopiste qui, il y a vingt-cinq ans, se serait permis d'avancer que le soin des blessés pourrait être confié à des associations privées ! « Personne n'irait où serait le danger ! Les infirmiers se trouveraient partout excepté où l'on en aurait besoin ! Les rivalités nationales feraient que les blessés mourraient sans aucun secours ! » On aurait dit cela et bien d'autres choses. La guerre de 1871 a prouvé combien sont perspicaces ces prophètes qui ne croient jamais à l'intelligence, au dévouement et au bon sens humains.

Ces faits si nombreux et si habituels qu'on ne les mentionne même pas, sont, à notre avis, un des traits les plus saillants de la seconde moitié de ce siècle. Les groupements se forment si naturellement, ils s'étendent et se fusionnent si rapidement, ils dérivent si évidemment de l'accroissement des besoins et des facultés de l'homme civilisé, ils remplacent si bien l'intervention de l'État, que nous devons les considérer comme un facteur nouveau et important dans notre existence. Le progrès moderne tend réellement à confier à des agrégations libres d'individus libres, tous les services dont l'État avait la gestion et dont il s'acquittait le plus souvent très mal.

Quant à la législation parlementaire et au gouvernement représentatif, ils tombent rapidement en désuétude. Les quelques penseurs qui les ont battus en brèche n'ont pas assez insisté sur la défaveur croissante de l'opinion publique. On commence à comprendre qu'il est tout simplement puéril d'élire certains hommes pour fabriquer des lois sur tous les sujets possibles, sujets dont la plupart ignorent le premier mot ; on commence à entrevoir que le gouvernement de la majorité n'est pas moins défectueux que les autres, et l'humanité cherche et trouve de nouvelles solutions pour résoudre les questions pendantes. L'Union postale n'a pas élu de parlement international pour régler toutes les organisations postales qui adhèrent à l'Union. Les chemins de fer européens n'ont pas élu de parlement international pour régler la marche des trains et répartir les bénéfices. Les associations météorologiques n'ont pas élu de parlement pour fonder des

stations polaires, et les géologues n'ont pas élu un pouvoir pour déterminer la classification des formations géologiques ou pour teinter uniformément les cartes. Tous procèdent par voie d'arrangements amiables et si l'on a recours à des congrès et qu'on y envoie des délégués, ce ne sont pas des membres du parlement, « bons à tout faire », auxquels on aurait dit : « Votez comme vous l'entendrez, nous vous obéirons ! » Ce n'est pas un mandat de législateur qu'on leur confère. On commence par discuter soi-même les questions à l'ordre du jour : puis, on prend des hommes connaissant la question spéciale qui sera discutée au Congrès, et l'on envoie des *délégués* — non pas des *députés*. Et ces délégués, en revenant du Congrès, rapportent à leurs mandataires, non pas une *loi* dans la poche, mais *une proposition d'entente*, qui sera acceptée par eux, ou non. Tels sont les usages déjà en pratique actuellement (ils sont aussi très anciens) pour nombre de choses d'intérêt public, et ces usages remplacent déjà les lois bâclées par un gouvernement représentatif. Le gouvernement représentatif a fait son temps et accompli sa mission historique. Il a porté un coup mortel à l'autorité monarchique et, par ses débats, intéressé les citoyens aux affaires publiques. Mais ce serait commettre une erreur grossière que de le considérer comme le gouvernement de la société future. À toute phase économique il faut une phase politique correspondante, et il est impossible de toucher au système économique actuel, qui repose sur la propriété privée, sans ébranler du même coup l'organisation politique. La pratique nous indique déjà dans quelle direction se fera le changement. Non pas vers un accroissement des pouvoirs de l'État, mais vers l'organisation et la fédération libres se substituant à l'État dans tous les domaines dont il avait jusqu'ici le monopole.

On prévoit les objections : « Que faire de ceux qui ne tiendront pas leurs engagements, de ceux qui ne voudront pas travailler, de ceux qui transgresseront la loi écrite de la société ou, dans l'hypothèse anarchiste, les usages non écrits ? L'anarchie peut convenir à une humanité supérieure, non aux hommes de notre génération. » La formule de ces objections est bien vieille.

Et d'abord il y a deux sortes d'engagements : Celui qu'on accepte de plein gré, en toute liberté de choix, entre diverses propositions, et la capitulation forcée, imposée par l'une des parties, et qui n'est pas

consentement mais pure résignation à la nécessité. Malheureusement la grande majorité des contrats actuels appartient à cette catégorie. Un ouvrier qui vend pour un modique salaire son travail au patron, sait parfaitement que celui-ci retient indûment une partie de ce que l'ouvrier aura produit, sans même lui garantir du travail pour plus tard, mais il n'ignore pas non plus que sa femme et ses enfants mourraient de faim au bout d'une semaine : N'est-ce pas une amère ironie que d'appeler cette transaction un libre contrat ? Les économistes modernes peuvent la désigner ainsi, mais le promoteur de l'économie politique, Adam Smith, ne donna pas dans ce travers. Aussi longtemps que les trois quarts de l'humanité seront contraints d'accepter des conventions de ce genre, la force sera nécessaire, non seulement pour les imposer, mais encore pour maintenir cet état de choses. Il faudra la force — et même beaucoup de force — pour empêcher les travailleurs de reprendre ce qu'ils considèrent comme étant injustement possédé par quelques privilégiés ; beaucoup pour contraindre de nouveaux sujets, les « non-civilisés », à se plier sous le même joug. Le parti des anti-étatistes spencériens le comprend si bien que, tout en s'opposant à l'usage de la force pour renverser les conditions actuelles, il demande que l'on use encore plus librement de la force pour maintenir le régime de propriété actuel. Quant à l'anarchie, elle est visiblement aussi incompatible avec la ploutocratie qu'avec tous les autres genres de *craties*.

Nous ne voyons pas du tout la nécessité de la force pour imposer des conventions librement consenties. Nous n'avons, en effet, jamais entendu dire qu'on infligeât une pénalité quelconque à un sauveteur qui refuse de monter en bateau en cas de besoin. Tout ce que ses camarades font et peuvent faire, dans un cas pareil, c'est de l'inviter à quitter l'association pour toujours. On n'a jamais entendu dire, non plus, qu'un contributeur au dictionnaire de Murray^[2] fût passible d'amende pour avoir apporté un article en retard, ou que des gendarmes aient ramené au combat des volontaires de Garibaldi. Les engagements libres ne s'imposent pas.

Quant à l'objection si souvent répétée que personne ne travaillerait sans y être contraint par la nécessité, que de fois nous l'avons entendue lors de l'émancipation des esclaves en Amérique, des serfs en Russie, et nous avons eu dès lors le temps de l'apprécier à sa juste valeur ! Aussi n'essaierons-nous pas de convaincre ceux qui ne peuvent l'être que par le

fait accompli. Quant à ceux qui réfléchissent, ils devraient savoir que, s'il en a été réellement ainsi pour une infime partie de l'humanité à l'état sauvage, — et encore, qu'en savons-nous ? — ou s'il en est ainsi dans quelques communautés ou chez quelques individus pris de désespoir par un insuccès constant dans leur lutte contre un milieu hostile, le contraire a lieu pour l'immense majorité dans les nations civilisées. Chez nous le travail est la règle et la paresse une exception artificielle. Sans doute s'il faut, parce qu'on travaille à un métier manuel, peiner toute la vie ses dix heures par jour, et souvent davantage, pour faire une infime partie d'un objet quelconque, des têtes d'épingles par exemple ; si le maigre salaire fournit à peine de quoi vivre à la famille ; s'il faut rester toujours dans la crainte d'être demain privé de son emploi — et l'on sait combien sont fréquentes les crises industrielles et la misère qu'elles engendrent ; — s'il faut toujours s'attendre à une mort prématurée dans un hospice d'indigents, et pis encore ; subir le mépris de ceux que le travail fait vivre ; renoncer pour toujours aux jouissances profondes que donnent à l'homme les sciences et les arts... — oh ! alors, il n'est pas étonnant qu'on n'aie qu'un rêve, — l'ouvrier manuel comme tout le monde, — celui de s'assurer cette condition fortunée où les autres travailleront pour lui. Quand je vois des écrivains se vanter d'être les vrais travailleurs et traiter les ouvriers manuels de vulgaires paresseux, je voudrais leur demander : Qui donc a fait tout ce qui vous entoure, les maisons où vous demeurez, les fauteuils qui vous donnent le repos, les tapis que vous foulez aux pieds, les rues où vous faites vos promenades, les habits que vous portez ? Qui donc a construit les Universités où vous avez étudié ? Qui vous a fourni de quoi manger pendant les années d'école ? Et que resterait-il de votre entrain au travail si vous passiez comme eux toute la vie sur une tête d'épingle et dans de telles conditions ? Sans doute qu'on vous traiterait aussi de vulgaires paresseux ! Et j'affirme qu'aucun homme intelligent ne peut étudier de près les ouvriers européens sans s'étonner au contraire de leur empressement au travail, même dans ces conditions abominables.

L'excès de travail répugne à la nature humaine, non le travail : L'excès de travail qui donne le luxe aux privilégiés, non le travail qui nourrit les hommes. Le travail, la vie active sont une nécessité physiologique, car il importe d'utiliser les forces physiques emmagasinées, il y va de la santé, de

la vie même. Et si tant de travaux utiles ne sont exécutés qu'avec dégoût, ils le doivent à une organisation abominable, ou au surmenage. Mais nous savons — le vieux Franklin savait — que, si tout le monde travaillait utilement, quatre heures par jour suffiraient amplement pour produire tout ce qui est nécessaire à un confort que la classe moyenne seule possède aujourd'hui, à condition, sans doute, de ne point gaspiller nos forces productives comme nous le faisons actuellement. Quant à cet enfantillage ressassé depuis cinquante ans, à savoir qui est-ce qui ferait le travail désagréable ? — je regrette qu'aucun de nos savants n'ait eu l'occasion de le faire, au moins une fois dans la vie. S'il y a encore des travaux réellement désagréables, c'est que notre personnel scientifique n'a jamais daigné s'occuper de les rendre salubres ou même intéressants. Ils savent bien qu'il y a toujours assez de meurt-de-faim pour les exécuter contre un salaire dérisoire.

L'objection qui conclut à la nécessité d'un gouvernement pour punir les transgresseurs des lois sociales, est bien plus sérieuse ; mais il y aurait tant à dire sur la question qu'on hésite à le faire incidemment. Disons seulement que plus nous l'étudions, plus nous en arrivons à la conviction que la société elle-même est responsable des actes antisociaux qui se commettent dans son sein et qu'il n'y a ni peines, ni prisons, ni exécuteurs des hautes œuvres qui puissent en diminuer le nombre, rien, sauf la reconstitution de la société. Les trois quarts des délits déferés aux tribunaux proviennent directement ou indirectement de l'organisation actuelle de la production et de la répartition de la fortune publique, et non de la perversité de notre nature. Quant aux actes relativement rares qui résultent des dispositions antisociales de quelques individus, la prison ni même la guillotine ne pourraient les prévenir. La prison les multiplie et corrompt davantage le criminel. Par nos mouchards, notre « prix du sang », nos exécutions et nos cachots, nous inondons la civilisation d'un océan de basses passions et de mœurs déplorables. Celui qui voudrait étudier ces institutions jusqu'en leurs extrêmes résultats, serait épouvanté du mal que l'on fait sous prétexte de défendre la morale^[3]. *Il faut* que l'on cherche d'autres remèdes, et ces remèdes sont depuis longtemps indiqués.

Sans doute, lorsque, comme aujourd'hui, une mère qui cherche du pain et un abri pour ses enfants, doit passer sans entrer devant des magasins remplis

jusqu'aux combles des comestibles les plus recherchés et les plus appétissants, qu'un luxe insolent s'étale à côté d'une misère noire, que le cheval et le chien de l'homme riche sont mieux traités que des millions d'enfants dont les parents gagnent un maigre salaire au fond de la mine, que la « modeste » robe de soirée d'une grande dame représente comme valeur huit mois ou un an de travail humain, que l'enrichissement aux dépens des autres est le but avoué des « classes supérieures », et qu'on ne peut tracer de limite entre les moyens honnêtes et les moyens malhonnêtes d'obtenir cet enrichissement, — sans doute la force seule peut maintenir cet état de choses, et des armées de policiers, de juges et d'exécuteurs deviennent une institution indispensable.

Mais si tous nos enfants — tous les enfants sont *nos* enfants — recevaient une instruction et une éducation saines — et nous avons le moyen de les leur donner ; si chaque famille habitait une maison convenable, et cela est déjà possible au taux élevé de notre production actuelle ; si l'on donnait un métier manuel à chaque garçon et à chaque fille en même temps qu'une instruction scientifique, et que le travail manuel ne fût pas considéré comme une preuve d'infériorité ; si les hommes entretenaient des rapports fréquents entre eux et se chargeaient en commun des affaires publiques, confiées aujourd'hui à une minorité et si, en conséquence de cette association et de cette proximité, ils en arrivaient à s'intéresser autant aux peines et aux difficultés du prochain qu'ils s'intéressaient autrefois aux peines et aux difficultés de leurs seuls parents et amis, il n'y aurait plus besoin de policiers, de juges ni d'exécuteurs. Les actes antisociaux ne seraient pas punis, mais prévenus en germe ; les quelques contestations qui pourraient s'élever seraient facilement élucidées par des arbitres dont les décisions ne nécessiteraient pas plus le recours à la force pour être exécutées qu'en Chine le verdict du conseil de famille ou qu'à Valence les prescriptions des tribunaux de paysans siégeant pour la répartition des eaux.

Et ici, nous touchons à une grave question : Que deviendrait la moralité dans une société qui ne reconnaîtrait pas les lois et affirmerait la liberté absolue de l'individu ? La réponse sera simple. La moralité est indépendante de la loi et de la religion et leur est antérieure. Jusqu'à présent les enseignements moraux s'étaient associés aux enseignements religieux,

mais ceux-ci ont beaucoup perdu de leur influence et la sanction que la moralité puisait dans la religion voit le terrain lui manquer. Des millions d'existences se succèdent dans nos cités sans s'intéresser à l'ancienne foi. Serait-ce une raison pour méconnaître aussi la moralité et pour la traiter avec la même indifférence que les vieilles cosmogonies ?

Évidemment non. Aucune société ne pourrait se soutenir sans admettre certains principes. Si tout le monde s'habitue à tromper le prochain, si on ne comptait plus sur la parole et les promesses les uns des autres, si chacun traitait son semblable en ennemi contre lequel toute guerre est justifiable, la société disparaîtrait. C'est pourquoi, malgré la désuétude des croyances religieuses, les principes de moralité restent inébranlables. Nous l'avons dit, ils ont précédé les religions et leur survivent. Les Tchuktchis primitifs n'ont pas de religion, ils ne sont que superstitieux et craignent les forces hostiles de la nature : mais ils professent la même morale que les chrétiens, les bouddhistes, les musulmans et les hébreux. Quelques uns de leurs coutumes indiquent même chez eux une compréhension plus élevée des devoirs de la tribu que ne l'ont nos modernes des devoirs de la société. En réalité, toute religion nouvelle prend ses principes de morale au seul fonds commun, c'est-à-dire aux coutumes de sociabilité que les hommes adoptent par la force des choses dès qu'ils se réunissent en familles, tribus ou nations. Il ne se forme pas de société animale qui n'aboutisse à l'éclosion et au développement de certaines habitudes de support mutuel et même de sacrifice à la cause commune. Ces habitudes sont une condition nécessaire au perfectionnement de l'espèce dans la lutte pour l'existence, la coopération entre les individus étant un facteur bien autrement important pour leur conservation que la lutte physique pour les moyens d'existence qui a tant fait parler et tant fait écrire. Les « plus aptes » dans le monde organique sont ceux qui s'accoutument à la vie en société, et la vie en société implique naturellement des habitudes de moralité. Il s'est développé dans l'humanité, durant le cours de sa longue existence, un noyau d'habitudes sociales, d'habitudes morales qui ne peuvent disparaître tant que durera la société. Et c'est pourquoi, malgré les influences contraires qui sont à l'œuvre par suite de nos présentes circonstances économiques, le noyau de nos habitudes morales se perpétue. Les lois et les religions ne font

pas autre chose que se les approprier et cherchent à les appuyer par leur sanction.

Quelle que soit la diversité des théories, la morale peut se classer en morale religieuse, morale utilitaire et morale d'habitude, résultant des nécessités de la vie en société. Toute morale religieuse sanctifie ses prescriptions en leur donnant la Révélation pour origine et cherche à imposer son enseignement par la perspective de récompenses et de punitions dans ce monde et dans l'autre. Ce système, on le sait, perd son ascendant. La morale utilitaire conserve l'idée d'une récompense, mais l'homme doit la trouver en lui-même ; elle l'invite à analyser ses peines et ses jouissances, à les classer et à donner la préférence à celles qui sont plus intenses et plus durables, — les jouissances morales. Nous devons reconnaître que, nonobstant l'influence qu'il a exercée, ce système aussi a été jugé superficiel par la grande majorité. Enfin, il y a la morale, suivant laquelle les actes sociaux ne sont pour l'homme qu'un moyen de se réjouir avec ses frères de leur bonheur, à s'affliger avec eux de leur peine, moralité qui devient une habitude et une seconde nature et que développe constamment la vie sociale. Cette moralité est celle de l'humanité, elle est aussi celle de l'anarchie.

On ne pourrait rendre plus évidente la différence entre ces systèmes de morale différents qu'en rappelant cet exemple. Un enfant se noie en présence de trois hommes qui se tiennent sur la rive : Un moraliste religieux, un utilitarien et un homme du peuple. L'homme pieux se dit qu'en sauvant l'enfant il gagnera le paradis, peut-être aussi une récompense en ce monde, et il sauve l'enfant. Il s'est montré bon calculateur, voilà tout. L'utilitarien s'est fait ce raisonnement : les joies de la vie sont de deux sortes, les unes supérieures et les autres moins relevées. En sauvant l'enfant j'éprouverai une jouissance de premier ordre, et il saute dans l'eau. Ces utilitariens sont aussi des calculateurs, et la société fera bien de ne pas beaucoup compter sur eux. L'homme du peuple ne calcule pas. Il a l'habitude de sentir les peines et les joies de ceux qui l'entourent. Agir en conséquence est devenu sa seconde nature : Il se jette à l'eau comme un bon chien et sauve l'enfant grâce à l'énergie et à la promptitude de son dévouement. Et si la mère le remercie : « Je n'aurais pu faire autrement. » Voilà la véritable moralité, celle des masses, la moralité qui est entrée dans

les mœurs et qui persistera, quelles que soient les théories émises par les philosophes, et qui se perfectionnera, grâce aux progrès de la vie sociale. Une telle moralité n'a pas besoin de force pour se maintenir, elle s'accroît au contraire en vertu de la sympathie qu'éveille chez tous les hommes le moindre appel à une conception plus large et plus élevée des devoirs sociaux.

Voilà le résumé très sommaire des principaux principes de l'anarchie. Chacun d'eux s'attaque à un préjugé, et résulte cependant de l'analyse de tendances réelles. Chacun d'eux est fertile en conséquences et demande la revision de plus d'une opinion courante. Et nous ne parlons pas ici en vue de l'avenir, dans une époque lointaine. Aujourd'hui, déjà, quelle que soit la sphère d'action de l'individu, il peut agir ! Agir d'accord avec les principes anarchistes ou prendre une direction contraire. S'il choisit l'anarchie, il suivra la voie du progrès à venir. Mais tout ce que l'on tentera dans la direction contraire ne sera qu'un effort infructueux pour forcer l'humanité à rétrograder.

PIERRE KROPOTKINE

1. ↑ *Les Bases scientifiques de l'anarchie*. Voir n° 44 de la *Société nouvelle* (août 1888).
2. ↑ Ce dictionnaire est fait par Murray avec l'aide d'un millier ou plus de collaborateurs volontaires.
3. ↑ Voy. *In Russian and French Prisons* du même auteur. Londres. 1886 (Ward and Downey). Aussi *Les Prisons*, conférence faite à Paris en 1888.

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](#)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](#)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](#)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Xavier M
- Ernest-Mtl
- Le ciel est par dessus le toit
- Phe
- Hsarrazin
- Sixdegrés
- Enmerkar
- Acélan
- Phe-bot
- TptBot
- Tambuccoriel
- Cantons-de-l'Est

- Viticulum
- Jahl de Vautban

-
1. [↑ http://fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)
 2. [↑ http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)
 3. [↑ http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)
 4. [↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)